

LE TROU SOUFFLEUR - 235

par F. PEQUIGNOT
J. QUILICHINI (A.R.S.O.).

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le TROU SOUFFLEUR se situe dans le Ravin de l'OULE, au nord-est du Cap NESTES (1 805, 10 m) et à 150 m à vol d'oiseau du Gouffre de l'OULE.

Coordonnées LAMBERT d'après carte I.G.N. : ARREAU 1/20 000, numérotation XVIII-47 Huitième n° 1 :

X = 444, 23

Y = 72, 94

Z = 1 490.

DESCRIPTION

Une faille sinueuse orientée S.SE-N.NW d'où s'échappe un souffle très violent et glacé, conduit de l'entrée (H = 1,50 m ; l = 0,60 m) après deux marches M1 = 1,40 et M2 = 2,15 m, à la salle de LA CHATIERE, dont le sol en pente est couvert de caillasses et de terre.

De celle-ci, prend naissance un boyau de 2 m de longueur, en pente (45°), prolongé par un coude rejoignant une chatière verticale de 6 m et d'un diamètre de 0,40 m en moyenne (voir paragraphe 3, dynamitage).

Elle donne sur un palier d'où remonte une fissure impénétrable, débouchant en surface à quelques mètres de l'entrée. Au niveau de ce palier, se trouve une cascade fossile de 15 m de hauteur, possédant à sa base une étroite excavation, où sont visibles des traces de guano de chauves-souris.

La fissure s'élargit, après deux marches M3 = 3,60 m et M4 = 3,75 m, donnant sur une salle dont le plancher, sous l'action de l'érosion, s'est transformé en méandre, dans lequel s'ouvre le Puits n° 1 de 10 m. Il amène à une plate-forme de 6 m², qui domine le Puits n° 2 de 24,50, le "Puits VAUDOU".

Nous observons en contre-bas de cette plate-forme, un réseau fossile (différence de niveau 5 m) qui rejoint le Puits VAUDOU en son milieu. Deux cascades fossiles, l'une de 7 m et l'autre de 15 m, viennent alimenter ce dernier en eau de ruissellement. Le concrétionnement de ce réseau est en voie de décomposition totale.

Le bas du Puits VAUDOU est encombré de rochers importants sur un sol couvert de boue et d'eau stagnante. Au sud, trois départs de fissures impénétrables ; au nord-ouest, une galerie sinueuse de quelques mètres de longueur et de 0,50 m de large, mène au Puits n° 3 de 11 m donnant sur la Salle de LA VESTE.

A l'est de cette salle, un décollement de la paroi (l = 0,30 m) où s'écoule un mince filet d'eau, conduit à une cheminée de 50 m de hauteur se terminant par un chevauchement de lames d'érosion de 5 à 6 m de longueur.

Au nord, une cascade fossile de 10 m, près de celle-ci, le TROU SOUFFLEUR se prolonge par une galerie en pente et aux parois déchiquetées. Des lames d'érosion très fines et coupantes laissent supposer une activité antérieure très puissante.

Après une dizaine de mètres, le Puits n° 4 de 9 m fait accéder aux marches M5 = 3 m ; M6 = 2, 80 m ; M7 = 2, 50 m ; M8 = 2, 10 m et M9 = 3 m. Au niveau de la 10e marche, au sud-est, s'ouvre une salle avec des éperons rocheux de marbre blanc. Dans ce tronçon, les parois de la faille n'excèdent pas 0, 50 m de distance, et les marches sont séparées les unes des autres par des petits paliers de 1 m² au maximum.

La 11e marche (3 m) donne accès à une salle possédant en son milieu un étroit méandre. Afin d'éviter ce passage ennuyeux, il suffit de monter de quelques mètres et de dépasser un rocher semblant boucher la faille, pour atteindre un étroit palier concrétionné dominant le Puits n° 5 de 14 m.

A 9 m au dessus de celle-ci, une plate-forme permet d'observer une cascade fossile de 10 m de hauteur (Mondmich).

Le Puits rejoint le fond du méandre, qui, après s'être élargi, se referme pour se prolonger sur 4 m jusqu'à une avancée rocheuse au dessus du Puits n° 6 de 8 m. Cet endroit est le plus étroit du TROU SOUFFLEUR, avec une distance n'excédant pas 30 cm entre ses parois.

A partir du bas du Puits, la faille s'élargit. Elle amène, par les marches M 12 = 6 m ; M 13 = 3, 60 m ; M 14 = 4 m ; M 15 = 3, 50 m, et par le puits n° 7 de 8, 70 m, à la salle de l'ESTRADE.

D'une surface de 10 m sur 3 m, des banquettes de 0,50 m de large et d'un mètre d'épaisseur, encadrent la dépression formant son sol couvert de graviers, où circulent les eaux de ruissellement. Le fort courant d'air que nous avons senti jusqu'à cette profondeur, se perd dans les voûtes à cet endroit (15 m).

La cavité se prolonge par un court méandre, puis par un laminoir de 5 m de long.

A cette cote, la présence de gaz carbonique se fait ressentir, pour s'accroître au fur et à mesure de la profondeur. La zone de gaz s'étend du laminoir à la Salle du SIPHON ; sa teneur variait aux alentours de 5 % le 6/8/1970, entre 23 h et 23 h 30.

Après le ressaut n° 1 de 8 m qui suit le laminoir, et une dizaine de mètres à l'horizontal au fond de la faille, se présentent le Ressaut n° 2 de 1 m, la marche M 16 de 0, 75 m et le Puits n° 8 de 15 m.

La galerie qui lui fait suite, d'une hauteur allant de 10 à 15 m, et d'une largeur de 4 m, au bas de celui-ci, est jonchée de roches et de terre. Elle se resserre après une vingtaine de mètres de parcours à 0,75 m, et la voûte s'abaisse à 2 m à proximité de la Salle du SIPHON.

Devant le Siphon, se trouve un amas de terre de 1 m³ environ, et une étroiture remontante aboutit à 3 cheminées pénétrables sur quelques mètres. Le Siphon est une étroiture de 0, 50 m de hauteur, d'une largeur de 0, 40 m, dont la voûte s'abaisse et fuit dans une eau très boueuse. Situé à moins de

235 m de profondeur, il est infranchissable, étant donné qu'une désobstruction ne semble pas pouvoir être envisagée dans cette zone de gaz carbonique.

DYNAMITAGE

Avant 1958, le TROU SOUFFLEUR se présentait comme une petite ouverture rectangulaire de 10 cm de largeur et 20 cm de hauteur, située à deux mètres au dessus du fond du ravin, dans la petite falaise qui borde le Ravin de L'OU-LE, à l'ouest.

Cette petite ouverture était le seul passage qui restait d'une fissure verticale obstruée, sur presque toute sa hauteur par un amas de terre. Cette fissure se prolonge par une cheminée de 1 m jusqu'au petit plateau surmontant la cavité. La partie supérieure de ce conduit était également obstruée par l'humus. L'ouverture rectangulaire rejetait vers le bas un très violent souffle, qu'utilisaient quelquefois les bûcherons pour rafraîchir leurs gourdes.

Le premier travail de désobstruction a permis de dégager la terre de la fissure sur 1,50 m de hauteur et 1 m de longueur.

Les travaux suivants de dégagement (1958) ont été effectués en utilisant des charges creuses de 1 200 grammes, fournies aimablement par HOTCHKISS-BRANDT.

En 1959, cinq nouvelles charges permettaient la suppression de la fissure et d'atteindre une cheminée qui nous a conduits à la première salle, dite "SALLE de LA CHATIERE". LA CHATIERE était consituée par un boyau en pente de 45° de deux mètres, prolongée par un coude rejoignant la chatière proprement dite de 0,30 m de section.

En 1960, avec une huitaine de charges creuses, le jeu consistait à se faire attacher par les pieds, à descendre la charge, la tête en bas, et de remonter ensuite en évitant de tirer sur le cordon détonant.

La marne albienne métamorphisée paraît particulièrement coriace dans ce secteur. Les charges creuses étaient données pour abattre 1 m³ de béton ou de roche, mais ici seuls quelques éclats étaient arrachés.

Les travaux se sont poursuivis jusqu'au 20 AOUT 1964, jour qui a permis le passage de la chatière en expiration.

En 1967, dans une position presque confortable, on pouvait "mastiquer" les fissures du coude avec de la dynamite-gomme, ce qui a permis d'obtenir une section de passage acceptable.

GEOLOGIE

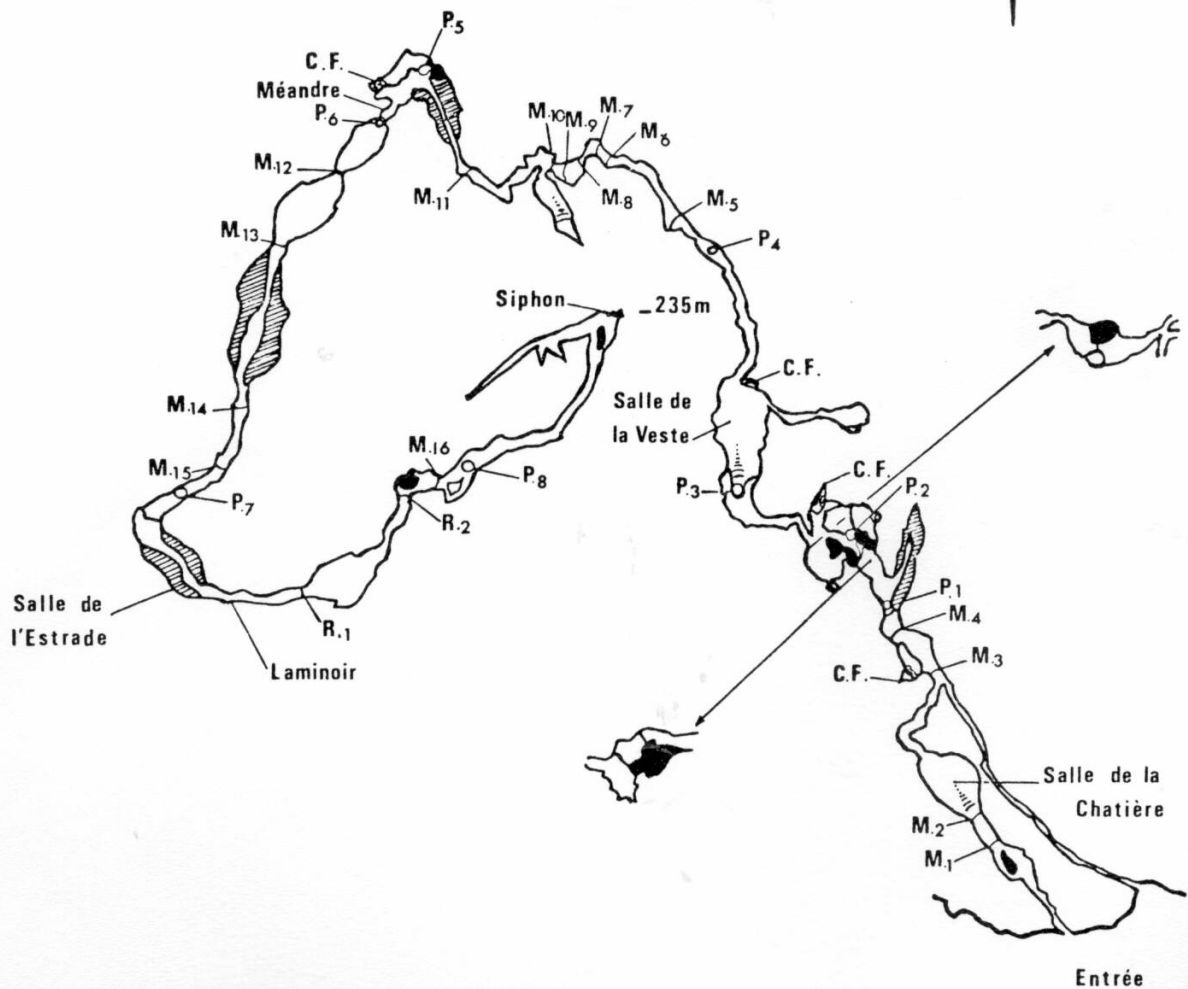
La fissure d'entrée est constituée par une marne schisteuse métamorphisée noire, avec par endroit, accumulation de cristaux de dipyre. On retrouve plus bas le marbre jurassico crétacé.

TEMPERATURE

T = 3,4°

TROU SOUFFLEUR

PLAN



Echelle : 0 10 30 m.

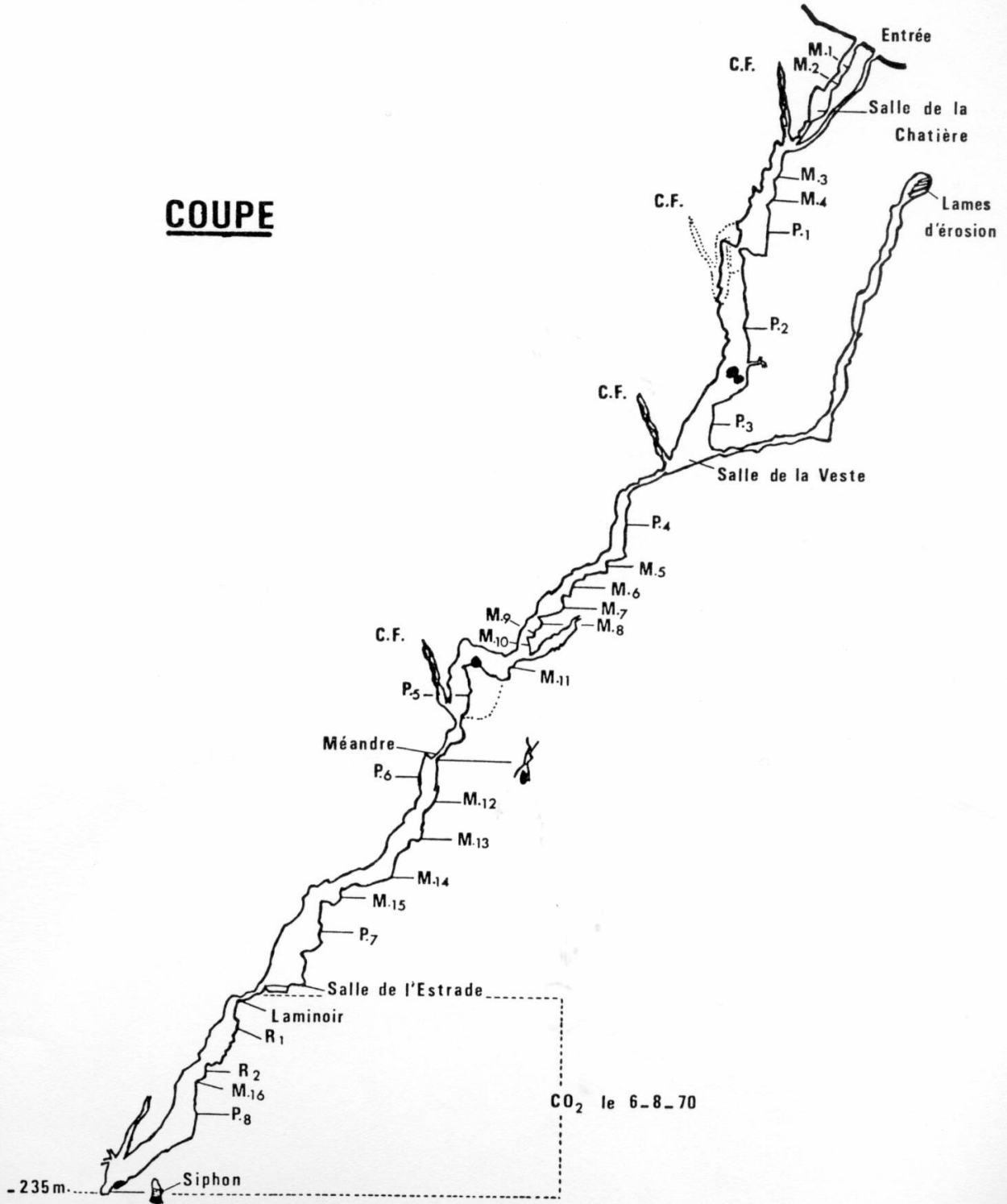
A. R. S. O. - 1970 -

Topographie: F. Péquignot

J.J. Pouillaude

TROU SOUFFLEUR

COUPE



Echelle : 0 10 30m.

A.R.S.O. - 1970 -

Topographie: F. Péquignot

I. I. Dauterive